

Rapport de la Commission Fair-Play

par Denis Regaud, président de la commission

La commission fair-play a été restructurée depuis les dernières élections. Elle est constituée d'arbitres de niveau international, de joueurs titrés pour certains, tous ayant une formation ou étant en cours de formation en informatique et/ou en mathématique statistique.

Membres de la commission

- Président : REGAUD Denis - Salon Nostradamus, Président de la Commission ;
- LEBRET Loriane – Echiquier de l'Erdre, secrétaire générale de la FFE ;
- SOCHACKI Wojtek – U.S. Villejuif Echecs ;
- BLOT Philippe – Le Coin de L'échiquier Grande Synthe.

Actions engagées au cours de l'année

La commission a pour objectif principal le traitement général du Fair-Play, dont la plus grande part est la gestion de la triche, dans les compétitions d'échecs homologuées.

Elle traite les demandes reçues provenant des joueurs, organisateurs et arbitres ou bien plus généralement des clubs, comités, ligues ou de la fédération française des échecs.

Actions en place :

- Informer et conseiller les différents acteurs du monde des échecs ainsi que les différentes instances en cas de besoin concernant le Fair-Play : prévention et gestion de la triche, rédaction des règlements, suivi des sanctions.
- Conseiller les organisateurs de tournoi sur l'intégration du Fair-Play dans les pratiques. Les conseils ont été fournis à différents niveaux de compétition depuis la nationale 4 jusqu'aux championnats de France ainsi qu'à l'occasion des opens. La publication sur le site fédéral de conseils de mise en œuvre a recueilli beaucoup de réactions positives ;
- En partenariat avec la Direction Nationale de l'Arbitrage, un protocole national est mis en place afin d'avoir des procédures simples et identifiables par les arbitres ;
- Vérifier en détail les cas soumis par les différents acteurs en effectuant des analyses de cas approfondies. Certains cas ont été écartés car pas suffisamment étayés par des preuves suffisantes, d'autres sont allés jusqu'en commission de discipline après avis des personnes compétentes ;
- Transmettre les demandes les plus pointues au Pr. Regan, universitaire américain, afin d'avoir un avis de spécialiste reconnu et habilité par la FIDE. Cela a été réalisé à plusieurs reprises, ce qui a permis à la commission d'avoir un avis commun entre les différents spécialistes du Fair-Play ;

- Assurer les suivis historiques et factuels des dossiers de joueurs suspectés et des sanctions formulées.

Actions en cours pour l'année à venir

- Dans le courant de l'année, une formation FIDE est en cours d'étude pour améliorer le niveau des arbitres dans le domaine du Fair-Play ainsi que pour retransmettre les bonnes pratiques ;
- Un document conseil à l'attention des joueurs est en cours de préparation.